

1 – PRECISION SUR LA NATURE DES EMPLACEMENTS :

Le projet ne comprend pas l'installation des Habitations légères de loisirs sur les emplacements, aucune installation fixe n'est envisagée.

Les emplacements seront des emplacements nus, pouvant accueillir des tentes, caravanes ou hébergements mobiles.

2 – JUSTIFIER DE LA CAPACITE DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT A ACCUEILLIR LA CHARGE SUPPLEMENTAIRE :

Filière d'assainissement actuelle :

1) Caractéristiques de l'installation existante :

- *Filière d'assainissement :*
 - *Fosses : 20 000.00 l (2 X 10 000.00 l posées en série)*
 - *Filtres : paniers pouzzolane*
 - *Epandage : 540.00 ml*
 - *Surface S : 1 080.00 m²*
 - *Capacités : 70 Eh*
- *Capacité d'infiltration :*
 - *K : 20*
- *Charge polluante traitée :*
 - *Hydraulique : 8.4 m³/j*
 - *DCO : 6.72 Kg/j*
 - *DBO₅ : 3.36 Kg/j*
 - *MES : 5.04 Kg/j*
- *Vidanges régulières des fosses*
- *Envoi des boues en station*
- *Consommation d'eau moyenne estimée de 105 l/j/personne*

La filière d'assainissement doit être conforme avec l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'ANC.

Conformément à l'article L.2248-8 du code général des collectivités territoriales, pour les installations neuves ou à réhabiliter, le projet de mise en place de la filière devra être contrôlé par le SPANC.

Deux types de contrôle seront effectués :

- *Un examen préalable de la conception,*
- *Une vérification de l'exécution des travaux.*

2) Fonctionnement de l'installation :

La dernière visite de contrôle a été effectuée par le SPANC de Pont Scorff les 5 et 12 avril 2017 lors de la cession du camping.

L'attestation de contrôle est jointe ci-après. Ce contrôle relève principalement une non-conformité concernant la séparation des eaux parasites des eaux à traiter ; des travaux pour mise en conformité ont été réalisés à suivre.

La filière est dimensionnée pour 70 Eh sous condition de vidanges régulières des fosses.

Les 2 cuves de 10 000.00 litres sont vidangées régulièrement par une société spécialisée ; les boues sont envoyées pour traitement dans les stations de Lorient agglomération (factures de vidanges et bordereaux de suivi de déchets joints ci-après).

Projet (existant + extension) :

1) Dimensionnement (existant + extension) :

- Emplacements raccordés : 49 u
soit 147 Eh
- Charge polluante traitée :
 - Hydraulique : 22.050 m³/j
 - DCO : 17.640 Kg/j
 - DBO5 : 8.820 Kg/j
 - MES : 13.230 Kg/j

Le projet triplera la charge à traiter ce qui nécessitera un redimensionnement complet de l'installation.

2) Infiltration des eaux traitées :

L'arrêté technique du 7 septembre 2009 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012 privilégie l'infiltration des eaux traitées après une filière ANC drainée. En effet, il précise que l'infiltration doit être permanente lorsque le coefficient de perméabilité est compris entre 10 et 500 mm/h. En deçà de 10 mm/heure, ou lorsque les surfaces disponibles sont insuffisantes pour infiltrer toutes les eaux usées traitées, le rejet de ces eaux peut s'effectuer en milieu hydraulique superficiel (fossé, réseau d'eau pluvial,...) sous réserve de l'autorisation du propriétaire du milieu récepteur et si une étude de filière démontre qu'aucune autre solution d'évacuation n'est envisageable. La dispersion des effluents traités devra satisfaire aux prescriptions du règlement sanitaire départemental.

- Règle de calcul retenue : $S = V_j \times C_p / 16 \times C_s / K$

S : surface de la zone de dispersion en m²

V_j : volume journalier d'eaux usées en litres

C_p : coefficient de pointe

K : coefficient de perméabilité en litre/m²/h

C_s : coefficient de sécurité

- Calcul de la surface d'infiltration du projet :

V_j : 25 725.00 l/j

C_p : 2.5

K : 20 litre/m²/h

C_s : 4

$$S = 804.00 \text{ m}^2$$

La surface de dispersion existante permettra l'infiltration des eaux au regard de la surface totale nécessaire (existant + extension).

3) Descriptif du réseau à créer :

- Réseau de collecte pour les 33 emplacements :
 - Réseau de canalisations gravitaires de ø 200 PVC raccordées au niveau du poste de relevage.
 - Poste de relevage type eaux brutes équipés de 2 pompes :
 - Fournisseur : XYLEM type STANDOP 1000
 - Débit : de 5 à 35 m³/h avec C_p = 4
 - Dégrilleur manuel dans le poste de relevage.
- Le poste de refoulement sera accompagné d'une armoire électrique devant comprendre :
- Un disjoncteur différentiel,
 - Un sectionneur général avec dispositif interdisant les coupures en charge,
 - Un dispositif de protection contre les coupures ou inversions de phases,
 - Parafoudres sur ligne générale
 - Une commande de déclenchement forcée journalière
- Et, pour chaque pompe :
- Un ampèremètre,
 - Un compteur horaire,

- Un contacteur auto-arrêt-manuel,
- Tous dispositifs de protection contre les sur-intensités, ou de désamorçage,
- Un voyant marche et un voyant défaut.
- Refoulement :
 - Longueur : 100.00 ml
 - Canalisation : PE ø 65
 - Dénivelé : 5.00 m
- Dispositif de traitement :
 - Dégrilleur :
 - Panier dégrilleur à large maille (50 mm) placé sur la canalisation d'arrivée des eaux usées.
 - Fosse toutes eaux – 50 m3
 - Types de liquides admissibles : Eaux usées domestiques, eaux WC
 - Contenance (L) : 50 000 litres
 - Capacités : 165 EH
 - Matière et conception : Cuve monobloc en PRV
 - Éléments inclus : 2 x préfiltres
 - Trappe de visite : 2 x trous d'homme diam. 600 mm
 - Ø Entrée et sortie : Diam. 160 mm
 - Dimensions (L / l / h) : 13062 x 2314 x 2584 mm
 - Transport à vide : 2 x Anneaux de levage
 - Garantie : 20 années sur le réservoir (sous conditions respect pose)
 - Poids : 1871 kg
 - Regard de répartition et connexion au réseau d'épandage.

Dans le cadre de la demande de permis d'aménager, l'étude de filière d'assainissement sera soumise à validation du SPANC.

Les dispositions d'entretiens (vidanges régulières) de la fosse seront maintenues.

Coût de l'investissement : 30 000.00 € ttc

4 – MESURES PREVUES POUR ASSURER L'INTEGRATION PAYSAGERE DU PROJET DEPUIS LES BANDES NORD ET EST (NOTAMMENT DEPUIS LE CARREFOUR ET LE SENTIER DE RANDONNEE) :

Les limites naturelles du terrain seront préservées ; les limites extérieures des emplacements seront en retraits de 2.00 m des limites naturelles du terrain afin de palier à tout impact de l'aménagement sur les talus et la végétation.

Tous les arbres existants sur la parcelle seront conservés. Ces arbres ont fait l'objet d'un relevé précis afin d'en tenir compte lors de l'étude d'aménagement.

1) En limite nord :

*Le terrain surplombe la route d'environ 1.50 m. Le talus est planté de petit chênes (*Quercus robur*), de pommiers (*Malus communis*). Quelques saules roux (*Salix atrocinere*), ajoncs (*Ulex europaeus*) et Laurier palme (*Prunus laurocerasus*) croissent au milieu des fougères aigles (*Pteridium aquilinum*).*

Cette végétation dense en période estivale rend la parcelle imperceptible depuis la voie publique.

La végétation existante sera maintenue, notamment dans la partie haute de la parcelle où elle est la plus dense.

La partie basse, aux abords du carrefour, est peu plantée actuellement et les vues sont ouvertes sur le terrain. Cette section fera l'objet d'un traitement paysager.

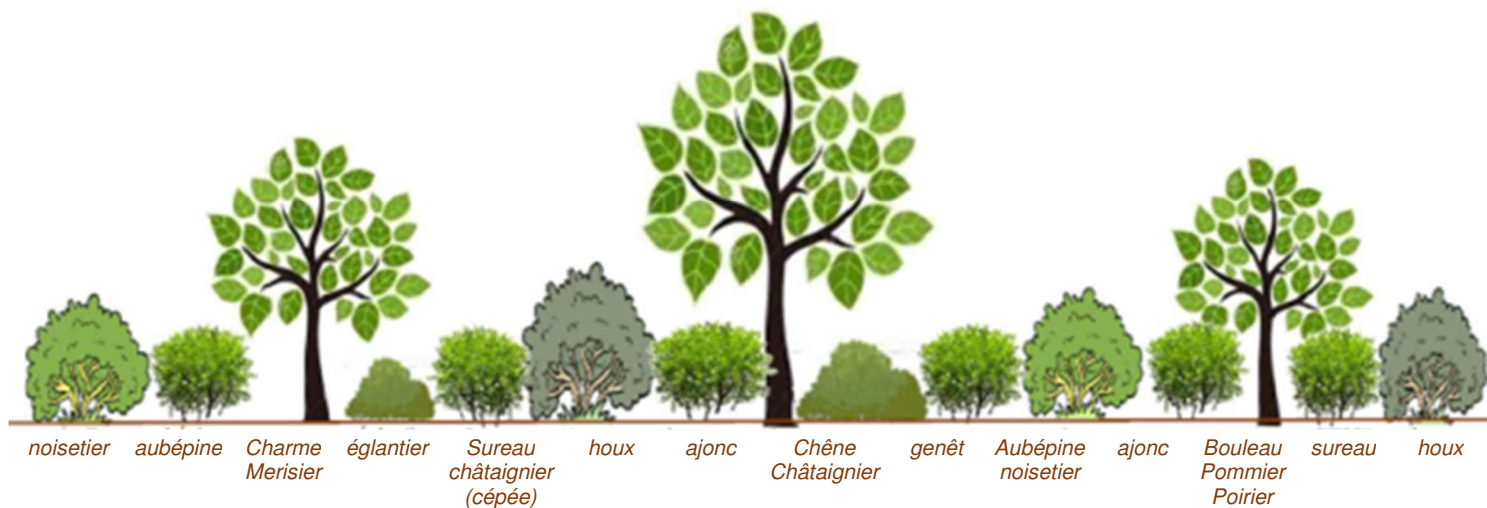
2) En limite est :

*Le talus qui surplombe de 1.00 m la voie est planté de quelques chênes (*Quercus robur*) au milieu d'une végétation dense de fougères aigles (*Pteridium aquilinum*) et de ronce commune (*Rubus fruticosus*).*

*Les deux rangées de pommiers (*Malus communis*) plantées en retrait du talus en partie basse de la parcelle participent à créer une image de route boisée.*

Cette section fera l'objet d'un traitement paysager.

3) Plantations envisagées :



Exemple de séquence sur 15.00 ml

	Végétaux à privilégier	Végétaux à proscrire
Arbres	<i>Quercus robur</i> , <i>Alnus glutinosa</i> , <i>Acer campestre</i> , <i>Carpinus</i> , <i>Castanea sativa</i> , <i>Pyrus communis</i> , <i>Prunus avium</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> , <i>Malus sylvestris</i> ...	<i>Thuja sp.</i> , <i>Chamaecyparis</i> , <i>Olea europea</i>
	Végétaux à privilégier	Végétaux à proscrire
Arbustes haies bocagères	<i>Ilex aquifolium</i> , <i>Ulex europaeus</i> , <i>Amelanchier canadensis</i> , <i>Crataegus laevigata</i> , <i>Rhamnus alaternus</i> , <i>Prunus spinosa</i> , <i>Rosa canina</i> ...	<i>Baccharis</i> , <i>Thuja sp.</i> , <i>Chamaecyparis</i> , <i>Prunus lauracerasus</i>

En complément des talus et plantations de haies bocagères, en limite de terrain, le projet prévoit la pose d'une clôture grillagée type "clôture mouton", hauteur 1.20 m, fixée sur pieux acacias ou châtaignier.

DIAGNOSTIC
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
Vente immobilière

Nom du contrôleur : S.MICHAUD + A. JEANS
 Date de la visite : 05/04/17 et 12/04/2017

TERRAIN

COMMUNE : PONT-SCORFF
 Adresse : Camping Ty Nenez Réf. cadastrales : ZL 166p

PROPRIETAIRE

Nom : LE COURANT Henri et Noellie
 Tél : 06-95-49-79-06 (Mme BOUREAU Gaëlle)
 Adresse e-mail : camping-ty-nenez@wanadoo.fr
 Adresse (si différente de celle du terrain) :

USAGER (si différent du propriétaire)

Nom : Prénom :
 Tél :

LOGEMENT

Année de construction ou de rénovation du logement : opérationnel en 2003
 Date de réalisation de la filière d'assainissement : 2002
 Occupation :
☒ bloc sanitaire Est avec aire de dépotage pour 14 emplacements classiques (3 personnes en moyenne/emplacement) + 1 emplacement « accueil groupes » (10 personnes en moyenne) + 7 emplacements camping-cars (2 personnes en moyenne/emplacement)
☒ 8 mobil-homes du secteur Est (comportant 2 chambres ou 3 chambres) dont 4 résidentiels
 Nombre d'usagers estimé maximum : **102 personnes** (14 emplacements x 3 usagers + 10 usagers « accueil groupes » + 7 emplacements x 2 usagers + 6 mobil-homes x 4 usagers + 2 mobil-homes x 6 usagers)
 Mode d'alimentation en eau potable :
☒ Distribution publique
☐ Puits privé Distance entre la prise d'eau et l'assainissement :
 Volume d'eau consommée par an : m³
☐ Puits, forage, fontaine (consommation non humaine)
 Distance entre la prise d'eau et l'assainissement :

PRETRAITEMENTS

Type	Volume	Eaux collectées	Accessibilité	
☐ Séparateur à graisse			☐ oui	☐ non
☐ Fosse septique			☐ oui	☐ non
☒ Fosse septique toutes eaux	2 x 10 m ³ posée en série	bloc sanitaire + aire de dépôtage + eaux usées de 8 mobil-homes	☒ oui	☐ non
☐ Fosse étanche			☐ oui	☐ non
☒ Préfiltre			☒ oui	☐ non
Intégré à la 2 ^{ème} fosse ☒ oui ☐ non				
Type : Panier pouzzolane				
☒ Préfiltre extérieure : bac pouzzolane en plastique situé après la 2 ^{ème} fosse			☒ oui	☐ non
Eaux ne subissant aucun prétraitement :				

Fosse inaccessible

• Ventilation de fosse? ☒ oui ☐ non

Caractéristiques
Tuyau de diamètre 100 mm remontant dans la halle avec extracteur statique à remettre en place et cartouche anti-odeur

.....

• Signes d'altération ? ☐ oui ☒ non

Fosses en plastique

• Bon écoulement ? ☒ oui ☐ non

Pas d'accès sur la 1^{ère} trappe de la 1^{ère} fosse

• Accumulation normale des boues dans la fosse ? ☒ oui ☐ non

• Volume des boues : ☒ <1/4 (première fosse) ☐ 1/4 ☒ 1/2 à 1/3 pour la deuxième fosse

• Date de la dernière vidange réalisée : février 2017

Par qui ? ☒ vidangeur professionnel ☐ agriculteur ☐ autre

Nom : SARL GRAIGNIC Frères

Document justificatif fourni ? ☒ oui ☐ non

Volume vidangé ?

Lieu d'élimination : Station d'épuration

~~**Bac-dégraisseur**~~

• Signes d'altération ? ☐ oui ☐ non

• Bon écoulement ? ☐ oui ☐ non

Préfiltre

• Signes d'altération ? ☐ oui ☒ non

• Bon écoulement ? ☒ oui ☐ non

Prévoir de nettoyer le préfiltre situé à l'intérieur de la 2^{ème} fosse et le gros préfiltre situé après la deuxième fosse

• Remarques :

.....

POSTE DE RELEVAGE

La filière comporte-t-elle un poste de relevage des eaux ? ☐ oui ☒ non

Type d'effluents :

Etat d'entretien :

Fonctionnement :

FILIERE DE TRAITEMENT

Type	Dimension	Eaux concernées	Accessibilité	
Dispositifs non drainés				
☒ Tranchées d'épandage à faible profondeur	540 ml 6 x (3 x 30 ml)	bloc sanitaire + aire de dépôtage + eaux usées de 8 mobil-homes	☒ oui en partie	☐ non
☐ Epandage en pattes d'araignées ou pattes d'oies			☐ oui	☐ non
☐ Lit d'épandage			☐ oui	☐ non
☐ Filtre à sable non drainé			☐ oui	☐ non
☐ Tertre d'infiltration			☐ oui	☐ non
Dispositifs drainés				
☐ Lit drainé à flux horizontal			☐ oui	☐ non
☐ Filtre à sable drainé			☐ oui	☐ non
☐ Plateau absorbant			☐ oui	☐ non
☐ Filtre bactérien percolateur			☐ oui	☐ non
☐ Filtre bactérien horizontal à cheminement lent			☐ oui	☐ non
☐ Filtre compact			☐ oui	☐ non
Type :				
☐ Autre :			☐ oui	☐ non
Eaux ne subissant aucun traitement :				

• Les ouvrages présentent-ils des signes d'altération ? ☒ oui ☐ non
 Quelques regards sont en mauvais état

• Bon écoulement jusqu'au dispositif de traitement ? ☒ oui ☐ non

• Bonne répartition des effluents ? Un seul épandage de 90 ml semble alimenté ☐ oui ☒ non

• Bon entretien des ouvrages ? ☒ oui ☐ non

• Fonctionnement des ouvrages ? Bon fonctionnement de l'épandage malgré qu'une seule partie soit alimentée.
 Passage caméra : pas de dysfonctionnement constaté. Un curage des drains est à prévoir pour l'épandage alimenté. A noter que le contrôle a été réalisé en début de saison (faible activité).

Est-ce que l'aménagement du terrain gêne le fonctionnement de la filière de traitement ?

• Existe-t-il un rejet ? ☐ oui ☒ non

Type d'effluent rejeté :

Exutoire :

• Remarques : 4 regards de bouclage sont à rendre accessibles. Au moins 2 regards répartiteurs sont à changer (plus de parois internes). La répartition sur les 6 épandages n'est pas bonne à cause du premier regard répartiteur qui n'est pas de niveau. Le fil d'eau des drains est situé à une profondeur moyenne comprise entre -50 et -65 cm/TN aux répartiteurs et entre -60 et -95 cm/TN aux regards de bouclage.

Destination des eaux pluviales :
 Sur le sol. La grille servant de dépôt pour les eaux grises des camping-cars récupère aussi des eaux pluviales de ruissellement de la surface imperméabilisée (estimée à 100 m²). Une gouttière du bloc sanitaire est aussi raccordée sur le système d'assainissement.

SCHEMA DESCRIPTIF SOMMAIRE DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT

Abréviations

WC	Eaux WC
Cuis	Eaux cuisine
SdB	Eaux salle de bains
LL	Vidange lave linge
EU	Eaux usées
EP	Eaux pluviales
BD	Bac dégraisseur
FS	Fosse septique
FTE	Fosse toutes eaux
Pr/Déc	Préfiltre / décolloïdeur
FE	Fosse étanche
ppe	Pompe de relevage

Epr	Epurateur
Pabs	Plateau absorbant
P	Puisard
Ep	Epdage
FSVND	Filtre à sable vertical non drainé
FSVD	Filtre à sable vertical drainé
L Ep	Lit d'épdage
T	Tertre
FC	Filtre compact
R	regard
RR	regard de répartition
RB	regard de bouclage
RC	regard de collecte

CONCLUSIONS DU CONTROLE

Conformité de l'installation

☐ oui ☒ non

Raccordement d'une gouttière du bloc sanitaire sur le système d'assainissement. La grille servant de dépôt pour les eaux grises des camping-cars récupère aussi des eaux pluviales de ruissellement de la surface imperméabilisée (estimée à 100 m²).

Améliorer l'équ répartition des effluents sur l'ensemble des tranchées d'épandage (un seul épandage actuellement serait alimenté sur les 6 existants) et rendre accessible certains regards.

Risques pour la santé publique et/ou pour l'environnement

☐ oui ☒ non ☐ non-vu

Fonctionnement et dimensionnement de la filière

Bon fonctionnement des tranchées d'épandage le jour de la visite. Un seul épandage est alimenté principalement du fait d'une mauvaise équ répartition sur le premier regard répartiteur à 6 sorties. A noter que le contrôle effectué dans le cadre de la vente a été réalisé en début de saison (faible activité).

L'assainissement est dimensionné pour un nombre total de 70 EH soit environ 100 personnes en prenant une consommation moyenne de 105 litres/jour. Compte tenu de la mise en place de 2 fosses en série, des vidanges de fosses (notamment la première fosse qui reçoit les eaux usées brutes) sont à faire réaliser très régulièrement par une entreprise agréée pour éviter tout dysfonctionnement. Les propriétaires actuels réalisent des vidanges 4 fois par an.

Etat / sécurité des ouvrages

Etat général correct des ouvrages. Au moins deux regards répartiteurs sont à changer (cloisons internes abîmées). Quatre regards de bouclage sont à rendre accessibles. Un curage des drains est à prévoir pour l'épandage alimenté.

Travaux modificatifs à réaliser

- Reprendre le regard répartiteur à 6 sorties pour le mettre parfaitement de niveau afin d'alimenter les 6 épandages.
- Changer les regards répartiteurs qui sont abîmés et vérifier l'équ répartition des 6 regards lorsqu'ils seront alimentés. Prévoir des rehausses sur chaque regard pour faciliter l'accès.
- Dévier la gouttière du bloc sanitaire qui a été connectée sur le réseau d'assainissement (création d'un puisard...).
- Revoir le fonctionnement de la grille qui collecte les eaux grises des camping-cars mais qui récupère aussi des eaux pluviales de ruissellement de la plate-forme et de la voirie.
- Rendre accessible les 4 regards de bouclage qui étaient enterrés lors du contrôle et prévoir des rehausses sur chaque regard.
- Rendre accessible la 1^{ère} trappe de la 1^{ère} fosse.
- Remettre l'extracteur statique sur le tuyau de ventilation.
- Prévoir la vidange de la 2^{ème} fosse (volume de boues important), le nettoyage du préfiltre décolloïdeur extérieur (rempli de plusieurs sacs de pouzzolane) et le curage des drains de l'épandage qui est actuellement alimenté.

Toute modification ultérieure au contrôle ayant un impact sur le dispositif d'assainissement non collectif (changement de destination du logement et/ou de la capacité d'accueil, aménagement de terrain, plantations, enrobée, etc., ...) rend caduque ce contrôle. Compte tenu des observations faites, nous ne pourrions être tenu responsables de tout dysfonctionnement ultérieur.

Vente immobilière (article 4 de l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif) :

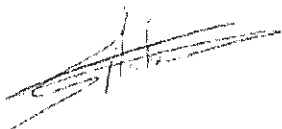
La durée de validité de 3 ans de ce rapport de visite, fixée à l'article L.1331-11-1 du code de la santé Publique, s'applique à compter de la date de réalisation du contrôle.

En cas de non-conformité de l'installation d'assainissement non collectif lors de la signature de l'acte authentique de vente, l'acquéreur fait procéder aux travaux de mise en conformité dans un délai d'un an à compter de l'acte de vente.

△ Dès signature de l'acte de vente, le nouveau propriétaire se fait connaître auprès de la Direction Eau et Assainissement de Lorient Agglomération (envoi d'une copie de l'extrait d'acte de vente par exemple). En l'absence de déclaration, des frais administratifs sont exigibles.

Date : 24/04/17

Signature :





SARL GRAIGNIC FRERES

Travaux Agricoles et Publics

KERGAL

56620 PONT SCORFF

Vincent : 06.63.06.51.81 - Mathieu : 06.26.08.28.81

graignic.freres@orange.fr



Facture

Référence pièce **FV00006214**
Date **29/09/2025**
Mode de règlement **vir**
A payer au **29/09/2025**

S.A.R.L. CAMPING TY NENEZ
ROUTE DE LORIENT
56620 PONT SCORFF

Description	Unité	Qté	P.U. HT	Montant HT	T
INTERVENTION DU 25/08/2025					
VIDANGE FOSSES SEPTIQUES et TRANSFERT VERS STATION	M3	22,90	31,00	709,90	2
TRAITEMENT DES DÉCHETS	M3	22,90	17,00	389,30	2

Acceptant les sommes dues par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale. Pas d'escompte pour paiement comptant. Le taux de pénalités exigibles à compter du lendemain de la date de règlement en l'absence de paiement ne peut être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal. Tout retard de paiement entraînera de plein droit l'exigibilité d'une indemnité forfaitaire d'un montant de 40€ pour frais de recouvrement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant l'indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Entreprise agréée et couverte par une RC pour l'application de produits phyto sanitaires en travaux et services sous le numéro : BR01510

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	1 099,20	219,84

Coordonnées bancaires :

Banque : Crédit Agricole
IBAN : FR7616006260110003164692004
BIC : AGRIFRPP860

Total HT	1 099,20
Indexation GNR	
Total TVA	219,84
Total TTC	1 319,04
Net à payer	1 319,04

Papillon à découper et à joindre à votre règlement :

DATE :	29/09/2025
CLIENT :	CAMPING TY NENEZ
N° FACTURE :	FV00006214
NET A PAYER :	1 319,04 €

Siret : 51062359800016 - APE : 0161Z - RCS : 510623598 - N° TVA intracom : FR52510623598 - Capital : 40 000,00 €

1. Ordre de du déchet ☐ Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) ☐ Autre détenteur N° SIRET : NOM : _____ Adresse : _____ Tél. : _____ Fax : _____ Mél : _____ Personne à contacter : _____	2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement Entreposage provisoire ou reconditionnement ☐ oui (cadres 13 à 19 à remplir) ☐ non N° SIRET : NOM : _____ Adresse : _____ Tél. : _____ Fax : _____ Mél : _____ Personne à contacter : _____ N° de CAP (le cas échéant) : _____ Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : _____
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : Dénomination usuelle : _____ Consistance : ☐ solide ☐ liquide ☐ gazeux	
4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)	
5. Conditionnement : ☐ benne ☐ citerne ☐ GRV ☐ fût ☐ autre (préciser) _____ Nombre de colis : _____	
6. Quantité ☐ réelle ☐ estimée tonne(s)	
7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : NOM : _____ Adresse : _____ Récépissé n° : _____ Département : _____ Limite de validité : _____ Personne à contacter : _____ Tél : _____ Fax : _____ Mél : _____	

- A REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR

8. Collecteur-transporteur		Récépissé n° :	Département :
N° SIREN :		Limite de validité :	
NOM :		Mode de transport :	
Adresse :		Date de prise en charge :	/ /
		Signature :	
Tél. :	Fax :		
Mél :			
Personne à contacter :		☐ Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)	

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :
Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

NOM : _____ Date : ____ / ____ / ____

Signature et cachet : _____

- A REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination N° SIRET : NOM : _____ Adresse : _____ Personne à contacter : _____ Quantité réelle présentée : _____ tonne(s) Date de présentation : / / Lot accepté : ☐ oui ☐ non Motif de refus : _____ Signataire : _____ Date : / /	11. Réalisation de l'opération : Code D/R : _____ Description : _____ Lorient Agglomération Département du Morbihan Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : _____ Date : / / Signature et cachet : _____
--	--

12. Destination ultérieure prévue
*(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571*01) :*

Traitement prévu (code D/R) :	
N° SIRET : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	Personne à contacter :
NOM :	Tél : Fax :
Adresse :	MéI :



SARL GRAIGNIC FRERES

Travaux Agricoles et Publics

KERGAL

56620 PONT SCORFF

Vincent : 06.63.06.51.81 - Mathieu : 06.26.08.28.81

graignic.freres@orange.fr



Facture

Référence pièce **FV00005445**
Date **18/06/2024**
Mode de règlement **vir**
A payer au **18/06/2024**

S.A.R.L. CAMPING TY NENEZ
ROUTE DE LORIENT
56620 PONT SCORFF

Description	Unité	Qté	P.U. HT	Montant HT	T
VIDANGE FOSSES SEPTIQUES et TRANSFERT VERS STATION	M3	21,98	29,50	648,41	2
TRAITEMENT DES DÉCHETS	M3	21,98	15,60	342,89	2

W 607/07/24

Acceptant les sommes dues par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale. Pas d'escompte pour paiement comptant. Le taux de pénalités exigibles à compter du lendemain de la date de règlement en l'absence de paiement ne peut être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal. Tout retard de paiement entraînera de plein droit l'exigibilité d'une indemnité forfaitaire d'un montant de 40€ pour frais de recouvrement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant, l'indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Entreprise agréée et couverte par une RC pour l'application de produits phyto sanitaires en travaux et services sous le numéro : BR01510

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	1 033,45	206,69

Coordonnées bancaires :

Banque : Crédit Agricole
IBAN : FR7616006260110003164692004
BIC : AGRIFRPP860

Total HT	9€
Indexation GNR	4
Total TVA	20
Total TTC	1 24
Net à payer	1 240,

Papillon à découper et à joindre à votre règlement :

DATE :	18/06/2024
CLIENT :	CAMPING TY NENEZ
N° FACTURE :	FV00005445
NET A PAYER :	1 240,14 €

Siret : 51062359800016 - APE : 0161Z - RCS : 510623598 - N° TVA intracom : FR52510623598 - Capital : 40 000,00 €

L'original du bordereau suit le déchet.



SARL GRAIGNIC FRERES

Travaux Agricoles et Publics

KERGAL

56620 PONT SCORFF

Vincent : 06.63.06.51.81 - Mathieu : 06.26.08.28.81

graignic.freres@orange.fr



Facture

Référence pièce **FV00004823**
Date **27/04/2023**
Mode de règlement **CHEQUE**
A payer au **27/04/2023**

S.A.R.L. CAMPING TY NENEZ
ROUTE DE LORIENT
56620 PONT SCORFF

Description	Unité	Qté	P.U. HT	Montant HT
Travaux du 16/02/23				
VIDANGE FOSSES SEPTIQUES et TRANSFERT VERS STATION	M3	11,56	29,50	341,02
TRAITEMENT DES DÉCHETS	M3	11,56	14,86	171,78

W 6 03/05/23

Acceptant les sommes dues par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale. Pas d'escompte pour paiement comp. taux de pénalités exigibles à compter du lendemain de la date de règlement en l'absence de paiement ne peut être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal. Tout retard de paiement entraînera de plein droit l'exigibilité d'une indemnité forfaitaire d'un montant de 40€ pour frais de recouvrement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant, une inde complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Entreprise agréée et couverte par une RC pour l'application de produits phyto sanitaires en travaux et services sous le numéro : BR01510

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	536,67	107,33

Coordonnées bancaires :

Banque : Crédit Agricole

IBAN : FR7616006260110003164692004

BIC : AGRIFRPP860

Total HT

Indexation GNR

Total TVA

Total TTC

Net à payer

Papillon à découper et à joindre à votre règlement :

DATE :	27/04/2023
CLIENT :	CAMPING TY NENEZ
N° FACTURE :	FV00004823
NET A PAYER :	644,00 €

Siret : 51062359800016 - APE : 0161Z - RCS : 510623598 - N° TVA intracom : FR52510623598 - Capital : 40 000,00 €

A n° 12571*01

- A REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

 $\mu n^\circ:$

Année
reconditionnement prévue
2023

1. Informations sur le bordereau Producteur du déchet ☐ Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) ☐ Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) ☐ Autre détenteur N° SIRET : NOM : _____ Adresse : _____ Tél. : _____ Fax : _____ Mél : _____ Personne à contacter : _____	2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement ☐ oui (cadres 13 à 19 à remplir) 8073 ☐ non N° SIRET : NOM : _____ Adresse : _____ Tél. : _____ Fax : _____ Mél : _____ Personne à contacter : _____ N° de CAP (le cas échéant) : _____ Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : _____
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : Dénomination usuelle : _____ Consistance : ☐ solide ☐ liquide ☐ gazeux	
4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)	
5. Conditionnement : ☐ benne ☐ citerne ☐ GRV ☐ fût ☐ autre (préciser) _____ Nombre de colis : _____	
6. Quantité ☐ réelle ☐ estimée tonne(s)	
7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : NOM : _____ Adresse : _____ Récépissé n° : _____ Département : _____ Limite de validité : _____ Personne à contacter : _____ Tél : _____ Fax : _____ Mél : _____	

- A REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR

8. Collecteur-transporteur
N° SIREN : **SARL GRAIGNIC Frères**
NOM : Travaux Agricoles et Publics
Adresse : Kergal - 56620 Pont-Scorff
Tél 06-63-06-51-81/ Tél 06-26-08-28-81
Tél. : Siret n° 51062359800016 Ape 0161Z
Mél : N° TVA FR52510623598
Personne à contacter :
Récépissé n° : Département :
Limite de validité :
Mode de transport :
Date de prise en charge : / /
Signature :
☐ Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :
Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

NOM : _____ Date : ____ / ____ / ____

Signature et cachet : _____

- A REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

[illegible]



SARL GRAIGNIC FRERES

Travaux Agricoles et Publics

KERGAL

56620 PONT SCORFF

Vincent : 06.63.06.51.81 - Mathieu : 06.26.08.28.81

graignic.freres@orange.fr



Facture

Référence pièce **FV00004968**
Date **05/07/2023**
Mode de règlement **chèque**
A payer au **05/07/2023**

S.A.R.L. CAMPING TY NENEZ
ROUTE DE LORIENT
56620 PONT SCORFF

Description	Unité	Qté	P.U. HT	Montant HT	TVA
VIDANGE FOSSES SEPTIQUES et TRANSFERT VERS STATION	M3	30,76	29,50	907,42	2%
TRAITEMENT DES DÉCHETS	M3	30,76	15,60	479,86	2%

Uuel 6 12/07/23

Acceptant les sommes dues par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale. Pas d'escompte pour paiement comptant. Le taux de pénalités exigibles à compter du lendemain de la date de règlement en l'absence de paiement ne peut être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal. Tout retard de paiement entraînera de plein droit l'exigibilité d'une indemnité forfaitaire d'un montant de 40€ pour frais de recouvrement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant l'indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Entreprise agréée et couverte par une RC pour l'application de produits phyto sanitaires en travaux et services sous le numéro : BR01510

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	1 423,58	284,72

Coordonnées bancaires :

Banque : Crédit Agricole
IBAN : FR7616006260110003164692004
BIC : AGRIFRPP860

Total HT	1 387
Indexation GNR	3€
Total TVA	284
Total TTC	1 708
Net à payer	1 708,3

Papillon à découper et à joindre à votre règlement :

DATE :	05/07/2023
CLIENT :	CAMPING TY NENEZ
N° FACTURE :	FV00004968
NET A PAYER :	1 708,30 €

Siret : 51062359800016 - APE : 0161Z - RCS : 510623598 - N° TVA intracom : FR52510623598 - Capital : 40 000.00 €

Bordereau de suivi des déchets

Décret n° 2005-635 du 30 mai 2005
Arrêté du 29 juillet 2005

CERFA n° 12571*01

- A REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Page n° /

eau n° :

Émetteur du bordereau

Producteur du déchet ☐ Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1)

☐ Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2)

☐ Autre détenteur

N° SIRET : [] [] [] [] [] [] [] []

NOM :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Mél :

Personne à contacter :

2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue
Entreposage provisoire ou reconditionnement

☐ oui (cadres 13 à 19 à remplir)

☐ non

N° SIRET : [] [] [] [] [] [] [] []

NOM :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Mél :

Personne à contacter :

N° de CAP (le cas échéant) :

Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) :

3. Dénomination du déchet

Rubrique déchet : [] [] [] [] []

Dénomination usuelle :

Consistance : ☐ solide ☐ liquide ☐ gazeux

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

5. Conditionnement : ☐ benne ☐ citerne ☐ GRV ☐ fût ☐ autre (préciser)

Nombre de colis :

6. Quantité ☐ réelle ☐ estimée tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)

N° SIREN : [] [] [] [] [] [] [] []

NOM :

Adresse :

Récépissé n° :

Département :

Limite de validité :

Personne à contacter :

Tél. :

Fax :

Mél :

- A REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur

N° SIREN : [] **SARL GRAIGNIC Frères**

NOM : **Travaux Agricoles et Publics**

Adresse : **Kergal - 56620 Pont-Scorff**

Tél 06-63-06-51-81 / Tél 06-26-08-28-81

Siret n° 51062359800016 Ape 0161Z

N° TVA FR52510623598

Personne à contacter :

Récépissé n° :

Département :

Limite de validité :

Mode de transport :

Date de prise en charge : / /

Signature :

☐ Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Signature et cachet :

NOM :

Date : / /

- A REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination

N° SIRET : [] [] [] [] [] [] [] []

NOM :

Adresse :

Personne à contacter :

Quantité réelle présentée : tonne(s)

Date de présentation : / /

Lot accepté : ☐ oui ☐ non

Motif de refus :

Signataire :

Signature et cachet :

Date : / /

11. Réalisation de l'opération :

Code D/R :

Description :

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

NOM :

Date : / / Signature et cachet :

12. Destination ultérieure prévue

(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571*01) :

Traitement prévu (code D/R) :

N° SIRET : [] [] [] [] [] [] [] []

NOM :

Adresse :

Personne à contacter :

Tél. :

Fax :

Mél :

L'original du bordereau suit le déchet



Bordereau de suivi des déchets

Décret n° 2005-635 du 20 mai 2005
 Article 29 bis et 2005

Formulaire CERFA n° 12571-01

" A REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU "

Page n° 1

Bordereau n° : 158

A REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU

1. Émetteur du bordereau ☒ Producteur du déchet ☐ Collecteur de par les quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) ☐ Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) ☐ Autre débiteur N° SIRET : _____ NOM : _____ Adresse : _____ Tél : _____ Fax : _____ Mét : _____ Personne à contacter : _____	2. Installation de destination au d'emmagasinement provisoire ou de réconditionnement prévu ☐ ou (autres 13 à 18 à remplir) 1 non N° SIRET : _____ NOM : _____ Adresse : _____ Tél : _____ Fax : _____ Mét : _____ Personne à contacter : _____ N° de CAP (le cas échéant) : _____ Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : _____
---	---

3. Dénomination du déchet
Rubrique déchet : _____
Dénomination usuelle : _____

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

5. Conditionnement : ☐ bento ☒ cisternes ☐ GRV ☐ bidon ☐ autre (préciser) _____ Nombre de colis : _____

6. Quantité ☐ réelle ☐ estimée (tonnes) **87700**

7. Négociant (le cas échéant)
N° SIRET : _____
NOM : _____
Adresse : _____
Recopie n° : _____ Département : _____
Limite de validité : _____
Personne à contacter : _____
Tél : _____ Fax : _____
Mét : _____

A REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR

8. Collecteur-transporteur
N° SIRET : **SARL GRAIGNIC Frères**
NOM : **Travaux Agricoles et Publics**
Adresse : **Kergal - 56620 Pont-Scorff**
Tél 06-63-06-51-81 / Tél 06-26-08-28-81
Siret n° 51062359800016 Ape 0161Z
N° TVA FR52510623598
Tél : _____
Mét : _____
Personne à contacter : _____

9. Déclaration générale de l'émission du bordereau
Je soussigné certifie que les renseignements fournis dans les rubriques ci-dessus sont exacts et fiables de bonne foi.
Signature et cachet : _____
Date : _____

A REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION

10. Expédition reçue à l'installation de destination
N° SIRET : _____
NOM : _____
Adresse : _____
Personne à contacter : _____
Quantité réelle présentée : _____ tonnes
Date de présentation : _____
Lot accepté : ☐ oui ☐ non
Motif de refus : _____
Signature : _____ Signature et cachet : _____
Date : _____

11. Réalisation de l'opération
Code D/R : _____
Description : _____
Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée.
NOM : _____
Date : _____ Signature et cachet : _____

12. Destination ultérieure prévue
Dans le cas d'une réutilisation ou d'un traitement ultérieur des déchets, ceux-ci ont la provenance restreinte indiquée sur ce bordereau aux annexes 1 et 2 de l'arrêté (L. 1954 n° 1257) relatif.

Annexe 1 : Traitement prévu (code D/R)
N° SIRET : _____
NOM : _____
Adresse : _____
Personne à contacter : _____
Tél : _____ Fax : _____
Mét : _____

L'original du bordereau suit le déchet.
Original suivant le déchet jusqu'à destination finale.



SARL GRAIGNIC FRERES

Travaux Agricoles et Publics

KERGAL

56620 PONT SCORFF

Vincent : 06.63.06.51.81 - Matthieu : 06.26.08.28.81

graignic.freres@orange.fr



FACTURE

Référence : 4436
Date : 20/07/22
Mode de règlement : CHEQUE
A payer au : 20/07/22
IBAN : FR76 1600 6260 1100 0316 4692 004
BIC : AGRIFRPP860

S.A.R.L. CAMPING TY NENEZ
ROUTE DE LORIENT

56620 PONT SCORFF

Désignation

Unité Quantité P.U. Montant H.T. Cod TV/

LE 27 JUIN 2022

VIDANGE FOSSES SEPTIQUES et TRANSFERT VERS STATION
TRAITEMENT DES DECHETS

M3	12,10	23,40	283,14	1
M3	1,00	14,78	14,78	1

20/07/22

Code	Taux	Montant
0		
1	20,00	64,57
2		
3		
4		
5		
Total TVA:		

Acceptant les sommes dues par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale. Pas d'escompte pour paiement comptant. Le taux de pénalités exigibles à compter du lendemain de la date de règlement en l'absence de paiement ne peut être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal. Tout retard de paiement entraînera de plein droit l'exigibilité d'une indemnité forfaitaire d'un montant de 40€ pour frais de recouvrement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Entreprise agréée et couverte par une RC pour l'application de produits phyto sanitaires en travaux et services sous le numéro : BR01510

Indexation GNR : 24,9%
Total HT Net : 322,8€
Total TVA : 64,57€

Net à Payer: 387,41 EUR

Papillon à joindre au règlement

Code Client : CAMTYNE
Facture N° : 4436
Echéance : 20/07/22
Net à payer : 387,41 EUR

- A REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° :

Émetteur du bordereau

☐ Producteur du déchet ☐ Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1)

☐ Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) ☐ Autre détenteur

N° SIRET :

NOM :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Mél :

Personne à contacter :

2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement

☐ oui (cadres 13 à 19 à remplir)

☐ non

N° SIRET :

NOM :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Mél :

Personne à contacter :

N° de CAP (le cas échéant) :

Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) :

3. Dénomination du déchet

Rubrique déchet :

Dénomination usuelle :

Consistance : ☐ solide ☐ liquide ☐ gazeux

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

5. Conditionnement : ☐ benne ☐ citerne ☐ GRV ☐ fût ☐ autre (préciser)

Nombre de colis :

6. Quantité ☐ réelle ☐ estimée tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)

N° SIREN :

NOM :

Adresse :

Récépissé n° :

Département :

Limite de validité :

Personne à contacter :

Tél. :

Fax :

Mél :

- A REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur

N° SIREN :

NOM :

Adresse :

Tél. :

Mél :

Personne à contacter :

Récépissé n° :

Département :

Limite de validité :

Mode de transport :

Date de prise en charge : / /

Signature :

☐ Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Signature et cachet :

NOM :

Date : / /

- A REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination

N° SIRET :

NOM :

Adresse :

Personne à contacter :

Quantité réelle présentée : tonne(s)

Date de présentation : / /

Lot accepté : ☐ oui ☐ non

Motif de refus :

Signataire :

Signature et cachet :

Date : / /

11. Réalisation de l'opération :

Code D/R :

Description :

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

NOM :

Date : / / Signature et cachet :

12. Destination ultérieure prévue

(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571*01)

Traitement prévu (code D/R) :

N° SIRET :

NOM :

Adresse :

Personne à contacter :

Tél. :

Fax :

Mél :



SARL GRAIGNIC FRERES

Travaux Agricoles et Publics

KERGAL

56620 PONT SCORFF

Vincent : 06.63.06.51.81 - Matthieu : 06.26.08.28.81

graignic.freres@orange.fr



FACTURE

Référence : 4389
Date : 15/06/22
Mode de règlement : CHEQUE
A payer au : 15/06/22
IBAN : FR76 1600 6260 1100 0316 4692 004
BIC : AGRIFRPP860

S.A.R.L. CAMPING TY NENEZ

ROUTE DE LORIENT

56620 PONT SCORFF

Désignation	Unité	Quantité	P.U.	Montant H.T.	Code TVA
LE 30 MAI 2022					
VIDANGE FOSSES SEPTIQUES et TRANSFERT VERS STATION	M3	8,36	23,40	195,62	1
TRAITEMENT DES DECHETS	M3	8,36	14,78	123,56	1
Virement le 23/06/22					

Code	Taux	TVA	Montant
0			
1	20,00		66,73
2			
3			
4			
5			
Total TVA:			

Acceptant les sommes dues par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale. Pas d'escompte pour paiement comptant. Le taux de pénalités exigibles à compter du lendemain de la date de règlement en l'absence de paiement ne peut être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal. Tout retard de paiement entraînera de plein droit l'exigibilité d'une indemnité forfaitaire d'un montant de 40€ pour frais de recouvrement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Entreprise agréée et couverte par une RC pour l'application de produits phyto sanitaires en travaux et services sous le numéro : BR01510

Indexation GNR : 14,48
Total HT Net : 333,66
Total TVA : 66,73

Net à Payer: 400,39 EUR

Papillon à joindre au règlement

Code Client : CAMTYNE
Facture N° : 4389
Echéance : 15/06/22
Net à payer : 400,39 EUR

Bordereau de suivi des déchets

Décret n° 2005-635 du 30 mai 2005
Arrêté du 29 juillet 2005

RFPA n° 12571*01

- A REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Page n° /

au n° :

1. Émetteur du bordereau Producteur du déchet ☐ Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) ☐ Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) ☐ Autre détenteur		2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement ☐ oui (cadres 13 à 19 à remplir) ☐ non N° SIRET : NOM : Adresse : Tél. : Fax : Mél : Personne à contacter : N° de CAP (le cas échéant) : Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) :	
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : Dénomination usuelle : Consistance : ☐ solide ☐ liquide ☐ gazeux			
4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)			
5. Conditionnement : ☐ benne ☐ citerne ☐ GRV ☐ fût ☐ autre (préciser)		Nombre de colis :	
6. Quantité ☐ réelle ☐ estimée tonne(s)			
7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : NOM : Adresse : Tél. : Mél :		Récépissé n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. : Mél : Département : Fax :	

- A REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur N° SIREN : SARL GRAIGNIC Frères NOM : Travaux Agricoles et Publics Adresse : Kergal - 56620 Pont-Scorff Tél 06-63-06-51-81 / Tél 06-26-08-28-81 Siret n° 51062359800016 Ape 0161Z N° TVA FR52510623598 Tél. : Mél : Personne à contacter :		Récépissé n° : Limite de validité : Mode de transport : Date de prise en charge : / / Signature : ☐ Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)	
---	--	--	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau : Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.		Signature et cachet :	
NOM :		Date : / /	

- A REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination N° SIRET : NOM : Adresse : Personne à contacter : Quantité réelle présentée : tonne(s) Date de présentation : / / Lot accepté : ☐ oui ☐ non Motif de refus : Signataire : Date : / /		11. Réalisation de l'opération : Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : / / Signature et cachet : 30 MAI 2022	
--	--	---	--

12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571*01) : Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET : NOM : Adresse :		Personne à contacter : Tél. : Mél : Fax :	
--	--	--	--

L'original du bordereau suit le déchet.



SARL GRAIGNIC FRERES

Travaux Agricoles et Publics

KERGAL

56620 PONT SCORFF

Vincent : 06.63.06.51.81 - Matthieu : 06.26.08.28.81

graignic.freres@orange.fr



FACTURE

Référence : 4188
Date : 17/02/22
Mode de règlement : CHEQUE
A payer au : 17/02/22

S.A.R.L. CAMPING TY NENEZ
ROUTE DE LORIENT

56620 PONT SCORFF

Désignation	Unité	Quantité	P.U.	Montant H.T.	Co TV
LE 18 JANVIER 2022					
VIDANGE FOSSES SEPTIQUES et TRANSFERT VERS STATION	M3	11,74	23,40	274,72	1
TRAITEMENT DES DECHETS	M3	11,74	14,78	173,52	1

*Chèque 5943116.
du 22/02/2022*

Code	Taux	TVA Montant
0		
1	20,00	89,65
2		
3		
4		
5		
Total TVA:		

Acceptant les sommes dues par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale. Pas d'escompte pour paiement comptant. Le taux de pénalités exigibles à compter du lendemain de la date de règlement en l'absence de paiement ne peut être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal. Tout retard de paiement entraînera de plein droit l'exigibilité d'une indemnité forfaitaire d'un montant de 40€ pour frais de recouvrement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Entreprise agréée et couverte par une RC pour l'application de produits phyto sanitaires en travaux et services sous le numéro : BR01510

Total HT Net : 448,
Total TVA : 89,
Acompte :

Net à Payer: 537,89 EL

(Montant indicatif en Francs : 3 528,)

1. Émetteur du bordereau

- A REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU

- A REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

Orléans Agglomération
dépotage du
18 JAN. 2022

12. Destination ultérieure prévue
*(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571*01) :*

Traitement prévu (code D/R) : _____

N° SIRET : |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|_|_|

NOM : _____

Adresse : _____

Personne à contacter : _____

Tél : _____ Fax : _____

Mél : _____